

ATTESTATION N° DN 26 00 01

DETECTION AUTOMATIQUE D'INCENDIE **APTITUDE POUR LA CONFIRMATION D'ALARME** **POUR EXTINCTION AUTOMATIQUE A GAZ**

Demandé par	FINSECUR 9, rue Henri Sainte-Claire Deville 92500 RUEIL-MALMAISON
Référence commerciale	Sextant-DOC-S
Marque commerciale	FINSECUR
Description du produit	Détecteur optique de fumée
Domaine couvert	Pilotage d'installations d'extinction automatique à gaz – Confirmation d'alarme par des détecteurs de fumée ayant un mode de détection identique – § 2.12.1.1 de la R7
Protocole d'essais	Selon AMI 06-04 E de 09/2025 du CNPP : Attestation d'aptitude pour la confirmation d'alarme (méthode 5)
Selon le rapport d'essais *	N° DI 26 00 08 du 05/10/2026
Sensibilité	Réglable, voir détail en page 2
Avis technique du CNPP	Satisfait les exigences du protocole d'essais

Attestation établie à St Marcel par le **CNPP – LPMES – Laboratoire Electronique Incendie**

Le **05 octobre 2026**

Cachet et signature du directeur :



* Cette attestation dispense le fabricant de la présentation du rapport d'essais.

Trame Attestation DN – Confirmation d'alarme – Version 8

Ce document atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais ou à l'examen du laboratoire et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produit au sens de l'article L115-27 du code de la consommation, ni un agrément de quelque nature que ce soit. La reproduction de ce document n'est autorisée, sauf approbation préalable du CNPP que sous sa forme intégrale. Le CNPP décline toute responsabilité en cas de reproduction ou de publication non conforme. Le CNPP se réserve le droit d'utiliser les enseignements qui résultent du présent document pour les inclure dans des travaux de synthèse ou d'intérêt général pouvant être publiés par ses soins.

Lieu d'exécution des essais

- Plateau technique de CNPP

Sensibilité réglable : 5, 6 et 7